



## Annulation de la Foire des Rameaux

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle très incertaine, la Ville de Grenoble a décidé d'annuler la Foire des Rameaux qui était prévue du 27 mars au 18 avril.

En effet, l'organisation d'une telle manifestation, rassemblant plusieurs milliers de visiteurs-euses chaque jour, en plus des forain-es qui font vivre la foire (1500 personnes en incluant les forain-es, leurs familles et les ouvrier-es), n'est pas envisageable alors que l'épidémie n'est pas maîtrisée.

Par ailleurs, l'article 6 de l'arrêté préfectoral du 30 octobre 2020 visant à freiner la propagation du virus Covid 19 dans le département de l'Isère, interdit les fêtes foraines en Isère. Cet arrêté toujours en vigueur à ce jour empêche de fait la tenue de la Foire des Rameaux.

Aussi l'anticipation de cette décision d'annulation de la Foire permettra à toutes et tous (visiteur-euses, forain-es, services municipaux et métropolitains, prestataires, etc.) de limiter la prise de risque, tant au niveau sanitaire qu'organisationnel. Les forain-es pourront ainsi dès à présent enclencher les démarches auprès de leurs assureurs et fournisseurs pour limiter les coûts de cette annulation, et auprès de l'Etat pour solliciter les aides adéquates.

La Ville de Grenoble, qui a échangé avec les représentant-es de forain-es cette semaine, mesure pleinement les conséquences de cette décision pour les forain-es, et les remercie de leur compréhension.

### ***Et les autres évènements de l'année ?***

Les conditions sanitaires actuelles ne permettent pas d'envisager les évènements du printemps et de l'été sous la même forme que les années précédentes.

La Ville de Grenoble présentera prochainement des propositions adaptées à la crise sanitaire pour soutenir les artistes, les acteurs-rices culturel-les et associatifs, favoriser la rencontre et faire vivre la solidarité à travers ces évènements si chers aux Grenoblois-es.